

INFORMATION EAUX

CAHIER
DETACHABLE
REFERENCES
SCIENTIFIQUES
ET JURIDIQUES

IFEN

**Edition 2000 - 2001
des Données Economiques
de l'Environnement**

page 1

EPIDOR

**Etat généraux de la Dordogne
3 et 4 octobre - Libourne**

page 9

A.E.E.

**Bilan 2001
de l'environnement en Europe**

page 14



*Office
International
de l'Eau*

OIEau

**Un guide de recommandations
pour une meilleure gestion
amont-aval des bassins**

page 19

SOMMAIRE

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directrice de la publication : C. RUNEL
Rédacteur en Chef : J.A. FABY
Rédacteur en Chef Adjoint : D. DELAGE
Coordination : N. FURBEYRE
Abonnements et Secrétariat : N. CHAILLOU

Abonnement 1 an

France : 2 699 FTTC
Etranger : 2 480 FF

Office International de l'Eau

Service National d'Information
et de Documentation sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : snide@oieau.fr

Numéro Paritaire
ISSN

AD 234
0012-9003 - 47^{ème} année

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Adour-Garonne 2
- Artois-Picardie 3
- Loire-Bretagne 4
- Rhône
Méditerranée-Corse 5
- Seine-Normandie 6

Actualités

- Françaises 8
- Autour du Monde 13
- Librairie 15

Nouvelles de l'Office International de l'Eau 19



Cahier Détachable

Documents sélectionnés et analysés
Références récentes de JURIEAUDOC

Agenda 24 des Evénements

EN AVANT.....

IFEN

ÉDITION 2000 - 2001 DES DONNÉES ÉCONOMIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Le rapport annuel sur les dépenses de protection de l'environnement vient d'être édité. Il avait été présenté à la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement, réunie sous la présidence de Dominique Voynet, le 25 janvier 2001.

Le rapport porte sur les comptes de l'année 1999. Il présente, outre les données provisoires pour 1999, la révision des évaluations antérieures. Comme chaque année, les évaluations provisoires de l'année antérieure sont en effet remplacées par les données définitives. A un niveau global (évolution de la dépense totale), cette révision n'affecte que très marginalement l'appréciation portée, dans le rapport précédent, sur l'année 1998. Celle-ci reste caractérisée par **le ralentissement de la croissance de la dépense nationale liée à l'environnement**.

En revanche, les révisions opérées conduisent à modifier sensiblement les conclusions présentées dans le rapport de l'année dernière en ce qui concerne l'évolution des investissements. Les changements concernent en premier lieu **les dépenses de capital des administrations publiques**. Selon les données provisoires, ces dépenses diminuaient de 2,2 % entre 1997 et 1998 ; après révision elles augmentent de 3,6 %. Les domaines des **eaux usées** et des déchets sont les plus concernés.

Dans le **secteur des eaux usées**, les enquêtes disponibles font apparaître une forte augmentation des ouvrages de canalisation pour l'assainissement en 1998 par rapport à 1997 alors que les travaux du

Comité de conjoncture des activités éco-industrielles, sur lesquelles s'appuient les données provisoires, allaient au contraire dans le sens d'une quasi-stagnation.

Dans le secteur des déchets, la révision résulte de la prise en compte du changement de structure des investissements ; selon l'ADEME, les investissements dans le tri et la collecte sélective ont dépassé, au cours des années récentes, les investissements dans le domaine de l'incinération. Une augmentation de 6 % des investissements entre 1997 et 1998 se substitue ainsi à la baisse importante qu'indiquaient les données provisoires.

A l'inverse, **la dépense des entreprises** a été révisée à la baisse : aux évaluations provisoires qui tablaient sur le maintien d'un niveau élevé des investissements des entreprises pour la protection de l'air, sont venues se substituer les résultats de l'"Enquête sur les investissements antipollution des entreprises" du service statistique du Ministère de l'Industrie, qui mettent en évidence une forte baisse de ces investissements et donc des dépenses courantes correspondantes.

INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT
61 Boulevard Alexandre Martin
45058 ORLEANS Cedex 1
Tél. 02 38 79 78 78 - Fax. 02 38 79 78 70
<http://www.ifen.fr>

Nouvelles
des Agences de l'Eau

Actualités

Nouvelles de l'Office International
de l'Eau

Agenda des
Evénements



SECONDE SÉANCE ANNUELLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE

Brigitte **IVYNEC-MAZIÈRE** a réuni le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne à Toulouse, aux lendemains de la présentation en Conseil des ministres du projet de loi sur l'eau par **Dominique VOYNET**.

Les deux points principaux discutés au cours de cette séance ont porté sur :

- la **révision du 7^e programme d'intervention** de l'Agence de l'Eau (2001 - 2002), avec notamment son équilibre financier et des propositions de modification des conditions d'intervention,
- le **bilan de l'assainissement domestique** sur le bassin en termes financiers, techniques et d'impact sur l'eau.

Par ailleurs, les premières orientations pour le zonage des aides et des redevances du 8^e programme d'intervention (zonage " pollution " et zonage " ressources "), ont été soumises à l'examen du Conseil.

A noter la présence à ce Conseil toulousain d'une délégation marocaine composée d'**Abdessilem ZOUGGAR**, Directeur général de l'hydraulique du Maroc, **Mustapha GEANAH**, Directeur de l'Agence de Bassin de l'Oum Er Rbia (agence inspirée du

modèle des Agences de l'Eau françaises, qui ont fait école dans le monde entier) et d'un administrateur de cette dernière, **Mohamed CHAABI** (député et vice-président de région).

Parmi les autres dossiers, il convient de citer :

- le maintien de l'aide à la mise en place des compteurs d'eau jusqu'à la mi 2002 ;
- les progrès enregistrés en terme de dépollution domestique avec un taux global de dépollution de 51% en 1999 ; en gain de 2,5% par rapport à l'année précédente,
- l'aide du Conseil à des projets d'hydraulique pour l'irrigation au Burkina Fasso, en Guinée, en Mauritanie et au Zimbabwe ;
- la constitution d'un groupe de travail équilibré entre les différents collèges d'usagers pour préparer le 8^e programme d'intervention de l'Agence de l'Eau (2003 - 2008).

SENSIBILISER LES ÉLUS RURAUX SUR LA NÉCESSITÉ DE L'ASSAINISSEMENT

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne vient d'organiser deux journées techniques sur le thème, "**L'assainissement des communes rurales**", la première à Bordeaux et la seconde à Toulouse.

Le programme très complet a permis d'aborder tous les sujets importants :

- un rappel réglementaire,
- la nécessité de procéder à un zonage entre les secteurs où l'assainissement collectif (réseau et station d'épuration) est possible et les secteurs d'habitat dispersé relevant de l'assainissement non collectif (assainissement individuel),
- le point sur l'assainissement collectif, en particulier le descriptif des filières d'épuration adaptées aux communes de moins de 500 équivalents habitants, les critères généraux de choix et de dimensionnement,

- la définition et le rôle d'un nouveau service, le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif),

chacun de ces thèmes étant illustré par de nombreuses expériences locales.

Chaque journée a rassemblé **plus de 200 participants** qui se sont montrés curieux et avides de conseils pratiques pour les aider à résoudre l'assainissement de leur commune.

UNE ANNÉE 2000 BIEN REMPLIE

L'année 2000 restera marquée par les fortes perturbations climatiques qui ont conduit l'Agence Adour Garonne à venir en aide aux communes sinistrées. Ce sont ainsi **35 MF** supplémentaires qui ont été versés aux maîtres d'ouvrages des secteurs sinistrés. Le nombre de dossiers a été multiplié par 2 par rapport à 1999 (509 contre 248) avec **51,6 MF d'aide** pour un montant de travaux de **238 MF**.

On note aussi un ralentissement du programme de développement des ressources en eau : avec 33 opérations financées (**20,4 MF d'aides** pour **57,8 MF de travaux**), le niveau d'engagement a été en 2000 encore inférieur aux prévisions, en raison du report des projets les plus structurants.

L'Agence a publié une brochure, disponible auprès du service Communication - Documentation, qui rassemble ses chiffres clés 2000.



AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE CEDEX
Tél. 05 61 36 37 38 - Fax. 05 61 36 37 28
Web : <http://www.eau-adour-garonne.fr>

ARTOIS-PICARDIE



UN NOUVEAU DIRECTEUR POUR L'AGENCE

Depuis juillet, **Alain STREBELLE** est le Directeur de l'Agence de l'Eau Artois picardie.

Originaire du Corps des Mines, il a assumé différentes responsabilités en Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement, puis en Administration centrale au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

Monsieur STREBELLE souhaite que l'actualité du thème de l'eau (projet de loi sur l'eau, mise en oeuvre prochaine de la Directive établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau) permette de développer encore la concertation dans le bassin Artois-Picardie.

L'EUROPE DE L'EAU, L'EAU DES EUROPÉENS

Le colloque "**L'Europe de l'Eau, l'Eau des Européens - l'intégration de l'évaluation économique dans le processus de décision**" s'est tenu à Lille, les 13 et 14 septembre 2000, sous la présidence française de l'Union Européenne et à l'invitation du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, des Agence de l'Eau, de la Région Nord-Pas-de-Calais et de la Commission Européenne (cf *Information Eaux* n°513).

Les actes de ce colloque qui constituait la première étape de la mise en oeuvre des articles économiques de la Directive Cadre sur l'eau viennent de paraître. L'objectif était de présenter, d'évaluer et de souligner les limites des nouveaux outils économiques.

AGENCE DE L'EAU ARTOIS PICARDIE
200 rue Marceline
B.P. 818 - 59508 DOUAI
Tél. 03 27 99 90 00 - Fax. 03 27 99 90 15
Web : <http://www.eau-artois-picardie.fr>

LOIRE-BRETAGNE



JOURNÉES D'INFORMATION POUR LES SATESE

Du 18 au 20 septembre à Tours, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne organise des **journées techniques d'information à destination des Services d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration (SATESE)** des 31 départements de son bassin.

Depuis plusieurs années, l'Agence de l'Eau a initié une politique volontariste de généralisation de l'autosurveillance du fonctionnement des ouvrages d'épuration et elle a confié aux SATESE les missions d'expertise et de contrôle de la qualité des résultats. Pour animer ce réseau de professionnels, l'Agence organise tous les deux ans des journées d'information technique et d'échange d'expériences. Les journées organisées à Tours sont les 4^{èmes} du genre.

Leur programme abordera notamment les conséquences du projet de loi sur l'eau sur l'organisation de l'assainissement, les questions posées par le raccordement des industriels sur les réseaux communaux, la gestion des boues des stations d'épuration, ainsi que la présentation de deux logiciels permettant d'exploiter, l'un les données de l'autosurveillance des réseaux (**Minautor**), l'autre les informations liées à l'exploitation des systèmes d'assainissement (**Microsat**).

Les journées se concluront par un retour d'expérience des cinq premiers SATESE qui viennent d'obtenir une certification ISO 9002.

BILAN D'ACTIVITÉ 2000

L'année 2000 a été marquée par plusieurs démarches concernant la réforme de la politique de l'eau : au niveau européen, la directive-cadre adoptée le 23 octobre 2000, au plan national, la préparation de la loi sur l'eau, au niveau du bassin, les orientations pour le 8^{ème} programme.

L'Agence a également signé avec l'Etat et l'EPALA une importante convention-cadre pour mettre en œuvre le programme interrégional Loire grandeur nature 2000-2006 (prévention des inondations, amélioration de la gestion de la ressource en eau, protection des milieux naturels).

Les interventions de l'Agence, dans le domaine de la pollution, ont mobilisé 1 562 MF (238 millions €) d'aides pour :

- poursuivre l'effort d'équipement pour les stations d'épuration des collectivités locales, qui se traduit par une capacité épuratoire supplémentaire correspondant à 900 000 habitants,
- inciter les principales collectivités à équiper leurs réseaux d'assainissement de dispositifs de mesure,
- promouvoir l'assainissement non collectif en zone d'habitat dispersé, dans un contexte juridique incertain,
- accompagner la reprise des investissements de dépollution des industries, et éliminer les déchets toxiques en quantités dispersées (DTQD),

- contribuer à la maîtrise des pollutions d'origine agricole. Ce programme demeure un enjeu central pour Loire-Bretagne.

La dotation de l'année 2000 a dû être renforcée pour faire face aux besoins, alors que tous les partenaires du programme sont dans l'attente de la réforme annoncée.

2000 aura vu aussi la fin du moratoire des redevances de pollution pour les éleveurs intégrables en 1994 et 1995.

L'Agence a consacré **378 MF** (58 millions €) d'aides au programme **ressource**, qui peut être illustré par les quelques exemples suivants :

- la poursuite du comptage des prélèvements pour irrigation : 71 % des points de prélèvement sont équipés de compteur à fin 2000,
- le développement des interventions dans le domaine des milieux aquatiques : restauration de plus de 1000 km de cours d'eau et de zones humides importantes,
- la définition d'une politique d'action ambitieuse dans le cadre de bassins versants, par exemple en Bretagne, pour satisfaire notamment à l'usage eau potable,
- l'accompagnement, en matière d'études et d'animation, des 28 SAGE en cours d'élaboration, avec une mention particulière pour deux d'entre eux : le SAGE Logne, Boulogne, Ognon, Grand Lieu, premier abouti dans le bassin Loire-Bretagne, et le SAGE inter-bassin nappe de Beauce, dont la commission locale de l'eau a été installée le 1^{er} décembre 2000,
- l'objectif en matière de "Nouveaux Services - Emplois Jeunes" (1550 créations d'emploi) qui est en voie d'être atteint puisque 1272 emplois sont créés fin 2000.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Par décret du Président de la République en date du 9 juillet 2001, **M. Jean-Claude DEMAURE**, docteur en biologie animale, maître de conférences en biologie, est nommé président du conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Ancien conseiller municipal de Nantes, ancien conseiller régional Vert des Pays de la Loire, c'est un militant écologiste qui remplace **Bruno GRANGE** à la tête de l'Agence du plus grand bassin versant de France.

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339
45063 ORLÉANS CEDEX 2

Tél. 02 38 51 73 73 - Fax. 02 38 51 74 74

Web : <http://www.eau-loire-bretagne.fr>

RHONE- MEDITERRANEE-CORSE



Nouvelles
des Agences de l'Eau

UN GUIDE TECHNIQUE SUR LE FONCTIONNEMENT DES ZONES HUMIDES

Une des priorités du Comité de Bassin pour assurer la préservation des zones humides du bassin est d'améliorer la connaissance et le suivi du fonctionnement de ces zones.

Ce guide technique n°5 : "**Fonctionnement des zones humides**" constitue une première contribution à la définition d'indicateurs physiques, biologiques et socio-économiques. Il a pour objet d'aider les opérateurs locaux dans leur gestion. Ce guide a déjà fait l'objet d'une présentation lors des réunions régionales de préparation des **Assises Zones Humides** du bassin Rhône-Méditerranée-Corse, prévues le 29 janvier 2002.

La prochaine étape est de tester ces indicateurs dans le cadre de protocoles de suivis mis en oeuvre au niveau du bassin. A ce titre, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée-Corse et les Directions Régionales de l'Environnement seront particulièrement attentives à des projets s'inscrivant dans cette dynamique.



LA DÉLÉGATION DE MARSEILLE S'INSTALLE SUR LA CANEBIÈRE

Le 9 juillet dernier, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a installé sa délégation de Marseille au coeur de la ville.

Rappelons qu'elle a compétence sur les régions Corse et Provence Alpes Côte d'Azur.

Elle est la 4^{ème} délégation régionale avec Besançon, Lyon et Montpellier.

AGENCE DE L'EAU
RHONE MEDITERRANEE CORSE

Immeuble Le Noailles
62, la Canebière
13001 MARSEILLE

Tél. 04 96 11 36 36 - Fax. 04 96 11 36 00
E-mail : contact.mrs@eurmc.fr

2000, L'ANNÉE DES SAGE

Avec les divers travaux de préparation de la future loi sur l'eau et la parution de la Directive cadre, l'année 2000 n'aura pas été une année comme les autres.

Elle aura été une année symbolique pour les SAGE sur le bassin. Après la Drôme (1997) et le SAGE Haut Doubs Haute-Loire (1999), le Comité de Bassin a en effet émis un avis sur six nouveaux projets : La Basse vallée de l'Ain, l'Arc Provençal, le Calavon, les Gardons, la Petite Camargue Gardoise, le bassin de Lez, de la Masson et des Etangs Palavasiens. Ainsi, petit à petit, cette procédure commence à prendre forme et sur le bassin et son intérêt est reconnu.

Bilan des aides accordées en 2000 :

• assainissement des collectivités	1 372,8	MF
• gestion de la ressource et eau potable	447	MF
• restauration et mise en valeur des milieux aquatiques	91,5	MF
• industrie	394,8	MF
• lutte contre les pollutions agricoles	39,4	MF

AGENCE DE L'EAU
RHONE MEDITERRANEE CORSE

2, 4 allée de Lodz - 69363 LYON Cedex 07
Tél. 04 72 71 26 00 - Fax. 04 72 71 26 03
<http://rdb.eaurmc.fr/>

SEINE-NORMANDIE

4,8 MILLIARDS DE FRANCS D'AIDES EN 2000

Avec **4,8 Md F attribués**, l'Agence Seine Normandie a contribué en 2000 à la réalisation de **7,5 Md F de travaux**. Ce sont les collectivités territoriales qui en ont le plus bénéficié, avec 4,154 Md F, contre 0,496 Md F à l'industrie et **0,154 Md F** à l'agriculture.

2000 a aussi été marqué par un certain nombre de manifestations, auxquelles l'Agence s'est associée, assurant ainsi son rôle de promotion de la protection de la ressource et du système français de gestion de l'eau dans le monde :

Février :

- Participation de l'Agence au symposium international sur **"l'eau, la santé et l'environnement"**, une manifestation de l'Académie de l'Eau.

Mars :

- Signature du contrat de bassin entre l'Agence de l'Eau, le **SIAAP** (Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) et la **Région Ile-de-France**. D'un montant de 11 milliards de francs, ce contrat met en oeuvre le nouveau schéma d'assainissement de l'agglomération parisienne.
- Participation de l'Agence de l'Académie de l'Eau et des Agences de l'Eau au **Forum Mondial de l'Eau** à la Haye. Présentation par **Pierre-Alain ROCHE** de la charte sociale de l'eau.

Avril :

- Déplacement d'une délégation de l'Agence en Hongrie sur invitation du Directeur Général de l'Office National des eaux de Hongrie (ONF).

Juin :

- Sortie de l'**ABCdaire de l'eau** en librairie. Ce livre destiné au grand public est une co-édition de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et des éditions Flammarion.

Juillet :

- Présentation par **Robert GALLEY**, Président du Comité de bassin, à **Dominique VOYNET**, de son rapport sur l'implication des Agences de l'Eau dans la prévention des inondations.
- Participation et partenariat de l'Agence à l'organisation du **Congrès de l'IWA** sur la lutte contre la pollution et les distributeurs d'eau. Il a réuni au Palais des Congrès à Paris plus de 2 500 congressistes de tous les pays du monde.

Septembre :

- Colloque **"l'Europe de l'Eau, l'Eau des Européens"** organisé à Lille par les Agences de l'Eau, dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, avec la participation des directeurs d'organismes européens de la gestion de l'eau et d'économistes européens.

Octobre :

- Participation de **Pierre-Alain ROCHE**, invité par la Commission nationale de l'eau du Mexique, à la première réunion des **Conseils de bassin mexicains** en présence du Président de la République.
- L'Agence engage la réorganisation de ses directions du siège afin de mieux répondre aux objectifs fixés par les instances européennes dans la directive cadre qui sera retranscrite en droit français par la nouvelle loi sur l'eau en cours d'élaboration. Cette réorganisation est rendue opérationnelle le 1^{er} février 2001.
- Participation de l'Agence au colloque **"Fiscalité, réglementation, permis négociable : quels outils pour le développement durable"**.

Décembre :

Publication de "la directive établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau" (directive cadre) qui met la protection des milieux au coeur des objectifs.

Les aides distribuées

L'Agence de l'Eau Seine Normandie a attribué 4,8 milliards de francs qui ont contribué à la réalisation de 7,5 milliards de travaux.

	millions de francs	millions d'euros
Les aides aux collectivités territoriales	4 154	633,2
• Lutte contre la pollution (stations d'épuration, réseaux d'assainissement, traitement des eaux pluviales, épuration de qualité...)	3 256 *	496,4
• Alimentation en eau potable (usines de traitement, sécurité de la distribution...)	542	82,6
• Préservation de la ressource en eau	138	21
• Contrats départementaux et ruraux	218	33,2
* dont 463 millions de francs (70,6 millions d'euros) attribués au titre des primes pour épuration		
Les aides à l'industrie**	496	75,6
• Investissements de dépollution	424	64,6
• Aide au traitement des déchets et épuration de qualité	66	10,1
• Prélèvement et économies d'eau	6	0,9
** pour mémoire, les primes pour épuration se chiffrent à 2 987 millions de francs (455,4 millions d'euros)		
Les aides à l'agriculture	154	23,5
• Investissements de dépollution	144	22
• Forages d'irrigation	2	0,3
• Amélioration des pratiques culturales	8	1,2
Total des aides	4 804	732,3
Les crédits affectés à la politique des "Nouveaux services - emplois jeunes"	145	22,1
Les opérations à maîtrise d'ouvrage de l'Agence (BDD, études, mesures, ...)	154	23,5
Le Fonds National de Solidarité pour l'Eau	179	27,3
TOTAL DES INTERVENTIONS	5 282	805,2



JUMELAGE ENTRE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE ET L'AGENCE DE L'EAU POLONAISE DE SILESIE

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie a reçu le 11 juillet dernier une importante délégation polonaise du Ministère de l'Environnement, du Bureau National de l'Eau, et des 7 Agences de l'Eau (RZGW, représentées par leurs Directeurs et Directeurs Adjointes).

Tomasz WALCZYKIEWICZ, Président polonais en exercice du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), accompagnait cette délégation.

Cette visite marquait une étape importante d'un voyage d'étude organisé sous l'égide de la Commission Européenne par l'**Office International de l'Eau (OIEau)** dans le cadre de la Convention de jumelage-préadhésion avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) français financé par le budget communautaire (PHARE) pour le secteur de l'eau en Pologne.

Le thème central de ce voyage d'étude était l'application à la Pologne de la nouvelle directive cadre européenne relative à l'eau.

La journée de travail organisée par l'AESN visait notamment à exposer les enjeux spécifiques de la mise en œuvre progressive de cette directive sur le bassin Seine-Normandie, à la lumière de l'expérience acquise, des contraintes particulières identi-

fiées depuis la création de l'Agence, et du projet de loi sur l'eau dernièrement approuvé par le Gouvernement. Elle semble avoir largement atteint ses objectifs : l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le RZGW de Gliwice (bassin de Silésie) ont ratifié le 9 août un accord de jumelage visant un programme de coopération à fort contenu technique centré sur la résolution des contraintes d'application de la directive cadre sur les 2 bassins.

Le jumelage ainsi proposé pourrait initialement bénéficier d'un soutien du MATE dans le cadre de la coopération bilatérale Franco-Polonaise.

Il s'insère dans le Programme Associé de jumelages interbassins initié par le Réseau International des Organismes de Bassin soutenu par le **Partenariat Mondial de l'Eau** (Global Water Partnership - GWP) et animé en Europe Centrale et Orientale, par l'Office International de l'Eau, au titre du Secrétariat du RIOB.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende
92027 NANTERRE

Tél. 01 41 20 16 00 - Fax. 01 41 20 16 84

<http://www.eau-seine-normandie.fr>

LES CAHIERS TECHNIQUES
DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES
A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Office International de l'Eau

- LES POMPES CENTRIFUGES**
Entretien et maintenance (75 F)
- RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES** dans les réseaux d'adduction d'eau
Techniques et méthodes (75 F)
- REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE**
Utilisation et contrôle de leur mise en œuvre (65 F)
- INSTRUMENTS DE MESURE** dans le contrôle de la qualité des eaux
Utilisation et entretien (85 F)
- LE COMPTAGE** la distribution de l'eau potable (65 F)
- LA ROBINETTERIE**
Choix - Mise en œuvre
Entretien (80 F)
- RESEAUX D'ASSAINISSEMENT**
Conception - Réception
Entretien - Réhabilitation (85 F)
- NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSPHATATION**
Des eaux usées urbaines
Conception et exploitation (65 F)
- L'OZONATION DES EAUX**
Principe, exploitation et maintenance des installations (75 F)
- LA CHLORINATION DES EAUX**
Principe, exploitation et maintenance des installations (75 F)
- LA TROUSSEMENT DES RESEAUX**
Principe, matériels et équipements, exploitation (75 F)
- POSE DES CANALISATIONS**
Pour l'adduction et la distribution de l'eau potable (100 F)
- L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR**
Traitements et conditionnement (75 F)
- LES POMPES**
Débranchage, arrêt, réaction de vitesse (75 F)
- LE DIOXYDE DE CHLORE**
Production - Utilisation
Contrôle (75 F)
- LA SURPRESSION**
Principe - Applications
Dimensionnement (85 F)
- LE POMPAGE DES EAUX USEES**
Conception - Réception
Entretien et maintenance (85 F)
- QU'EST-CE QUE L'EPURATION ?** (85 F)

Commande
Office International de l'Eau - Le CNFME
22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01 - cnfme@oieau.fr

ACTUALITES FRANÇAISES

IFEN : REPRISE EN 1999 DES INVESTISSEMENTS POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Le numéro 67 des **Données de l'Environnement de l'Institut Français de l'Environnement** présente les résultats 1999 de la Commission des comptes de l'économie de l'environnement.

La dépense de protection de l'environnement augmente en 1999 à un rythme légèrement supérieur à celui de l'année précédente. Cette hausse procède principalement d'une relance des dépenses en capital dans les collectivités locales. La révision des comptes a montré que 1998 était une année charnière marquant une reprise des investissements consacrés à la protection de l'environnement.

Les données de 1999 indiquent une faible hausse des dépenses des entreprises, avec une diminution des investissements. L'emploi environnemental, notamment sous les effets sensibles du programme "**emplois jeunes**", s'est maintenu au niveau de l'année précédente.

Premier domaine de dépense, avec environ **67 milliards de francs**, la dépense de gestion des eaux usées est en augmentation rapide, notamment en ce qui concerne les investissements. La hausse des prix des canalisations, l'amélioration de la situation financière des communes, les échéances de la directive-cadre ou des élections municipales ont représenté des facteurs favorables aux décisions d'investissement.

La dépense nationale de protection de l'environnement par agent responsable et par domaine en 1999

en millions de francs courants

	Administrations publiques	Entreprises	Ménages	TOTAL	Variation par rapport à 1998
Gestion des eaux usées	53 083	8 093	5 429	66 605	4,5%
Déchets	28 263	20 116	1 991	50 370	3,1%
Nettoyage des rues	6 080	s.o.	s.o.	6 080	3,3%
Air	n.d.	8 843	1 508	10 351	0,3%
Bruit	282	3 950	592	4 824	5,1%
Biodiversité et paysages	2 168	1 859	476	4 503	-7,1%
Recherche et Développement	3 801	2 224	s.o.	6 025	4,4%
Administration générale	7 707	n.d.	s.o.	7 707	4,7%
Dépense protection de l'environnement	101 384	45 085	9 996	156 465	3,4%
Variation par rapport à 1998	3,6%	0,2%	6,3%	3,4%	

n.d. : non disponible ; s.o. : sans objet.

Source : MATE, IFEN

INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT
 61 Boulevard Alexandre Martin
 45058 ORLEANS Cedex 1
 Tél. 02 38 79 78 78 - Fax. 02 38 79 78 70
<http://www.ifen.fr>

MATE : UNE CAMPAGNE MERCI POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Du 9 juin au 30 décembre 2001, la campagne "**Merci**" du Ministère de l'Environnement porte sur la mise en scène de gestes simples, accessibles à tous, et qui ont un impact réel sur l'environnement.

6 thèmes sont privilégiés, et déclinés chaque mois par une communication spécifique : l'air, le bruit, l'eau, l'énergie, les déchets, et les espaces naturels.

La campagne "Merci" s'appuie sur 4 leviers : une campagne télévisée, une brochure de 30 conseils

diffusée à 7 millions d'exemplaires, un label soutenu à la radio et dans la presse et sur le site Internet www.environnement.gouv.fr

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
 20 avenue de Ségur
 75007 PARIS
 Tél. 01 42 19 16 52
 Web : <http://www.environnement.gouv.fr>

CSTB : 2000, UNE ANNÉE DE CROISSANCE

Le **CSTB** (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) entre dans le troisième millénaire dans un contexte de croissance, tirée par la consultance et la diffusion des connaissances. Ce développement des activités commerciales bénéficie également de la bonne santé du secteur de la construction.

La création d'emplois nouveaux, dans le cadre du passage aux 35 heures, a eu un effet d'accélérateur sur cette croissance qui s'accompagne d'une augmentation de la productivité et d'une optimisation du système de gestion. En conséquence, le CSTB dispose d'une meilleure capacité d'investissement.

Les activités du CSTB s'articulent autour de six thèmes majeurs :

- Développement durable et santé environnementale,
- Sécurité et prévention des risques,
- Ouvrage et confort d'ambiance,
- Certification, évaluation, produits et technologies,
- Industrie de l'information,
- Economie et sociologie.

En matière d'eau, le CSTB a travaillé sur deux axes :

- Le recyclage pour économiser l'eau :

Le recyclage des eaux grises (évacuées par les lavabos et les douches) et des eaux pluviales constitue une importante réserve d'eau à réutiliser (WC, arrosage). Des techniques de traitement ont déjà vu le jour au Japon, d'autres apparaissent en Allemagne et en France. L'objectif des recherches est de :

- Cerner les conditions dans lesquelles le recyclage des eaux grises peut être mis en place tant dans l'habitat individuel que dans l'habitat collectif,
- Etudier **les risques sanitaires** : les études techniques sont complétées par une analyse sociologique des jeux d'acteurs (Agences de l'Eau, maître d'ouvrage...) au regard du coût des installations et du coût de l'eau pour en faciliter l'acceptation auprès des usagers.

- L'épuration :

L'**assainissement autonome** dont l'essentiel des installations se trouve en milieu rural, peut constituer une source de contamination des eaux souterraines entraînant des risques sanitaires importants. Les recherches engagées en partenariat avec l'école des Mines de Nantes, visent à définir l'efficacité des différentes filières d'assainissement et de proposer des innovations techniques afin de diminuer les germes pathogènes dans les systèmes filtrants.

Avec le concours du **Fonds National pour le Développement de l'Adduction d'Eau** (FNDAE) du Ministère de l'Agriculture, des campagnes de mesures sont réalisées chez des particuliers afin de définir les performances à long terme des systèmes d'assainissement autonome. Cette action porte sur une centaine d'installations sur site et permettra, entre autre, de valider une étude sur plate-forme expérimentale à échelle 1 pour comprendre et représenter les phénomènes d'épuration mis en jeu.

Par ailleurs, le FNDAE a confié au CSTB une importante étude pour connaître la réalité des chantiers d'assainissement du point de vue du comportement des composants en oeuvre (défauts, litiges...).

Une enquête a été réalisée auprès de 1 400 maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre, cabinets d'expertise, entreprises de pose et exploitants. Outre les composants de réseaux, elle visait également les fosses toutes eaux destinées à l'assainissement autonome. Cette étude constitue un préalable à la mise en place d'un observatoire de la qualité des réseaux.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

4 avenue du Recteur Poincaré
75782 PARIS CEDEX 16

Tél. 01 40 50 28 28 - Fax. 01 45 25 61 51
<http://www.cstb.fr>

EPIDOR ORGANISE LES ETATS GENERAUX DE LA DORDOGNE

3 et 4 octobre - Libourne

Dans le cadre d'une logique engagée sur chacun des bassins hydrographiques d'Adour Garonne, et en vue d'actualiser les stratégies qui permettront de définir ou d'appliquer les futures politiques de l'Eau (Directive Cadre Européenne, Loi sur la réforme de la politique de l'eau en France, Contrats Plans Etat Région, VIII^e programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, nouvelle Politique Territoriale Dordogne...), **EPIDOR** organise les **Etats Généraux de la Dordogne**.

Ces Etats généraux du fleuve Dordogne et de ses affluents visent à :

- faire le point sur la mise en oeuvre du consensus négociés lors du Sommet Dordogne de 1992,
- identifier les problèmes non résolus et apprécier leur actualité
- préparer l'intégration de la Directive cadre

européenne sur l'eau dans les projets,

- dégager les voies de travail prioritaires et actualiser les stratégies de gestion des cours d'eau à l'échelle du bassin versant de la Dordogne.

Pour prolonger les Etats Généraux sur un des sujets emblématiques, EPIDOR a choisi d'inviter l'ensemble des participants à débattre autour de la sauvegarde de l'ESTURGEON EUROPEEN au cours d'un séminaire qui se déroulera les 4 et 5 octobre 2001 (2 demi journées).

EPIDOR

B.P. 13
24250 CATELNAUD-LA-CHAPELLE

Tél. 05 53 29 17 65
E-mail : epidor@cg24.fr

EDF : ENTRÉE EN 2000 DANS UNE ÈRE NOUVELLE

Dans son rapport annuel, **le groupe EDF** rappelle qu'en 2000, il est devenu un groupe mondial, multi-énergie et multiservices, opérant dans une compétition ouverte.

En effet, la loi du 10 février 2000 a refondu le service public de l'électricité et a organisé **l'ouverture du marché à la concurrence** : depuis juin 2000, les industriels consommant plus de 16 GWh ont le choix de l'opérateur. Pour l'instant, 95 % de ces consommateurs sont restés fidèles à EDF.

Ensuite, EDF a pris des participations dans un certain nombre d'entreprises européennes du secteur de l'énergie et réalise déjà 25 % de son chiffre d'affaires hors du marché français de l'électricité.

En matière d'environnement, le groupe EDF s'est engagé à agir en industriel responsable et à prendre toutes les mesures pour identifier et réduire l'impact de ses installations sur les milieux natu-

rels. Il a notamment mis le cap sur l'obtention d'ici 2004, par tous ses sites industriels, de la certification internationale **ISO 14001**, une démarche qui le place sous le regard de ses clients et du public.

Au-delà de cette démarche interne, le groupe s'implique fortement dans la lutte contre l'effet de serre, une question planétaire, et dans l'amélioration de la santé et de la qualité de la vie, notamment en ville.

Autant de domaines où il témoigne de son ouverture aux autres et de sa solidarité, des valeurs qu'il a également faites siennes.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

22-30 avenue de Wagram

75382 paris cedex 08

<http://www.edf.fr>

LES ENTRETIENS EUROPÉENS DE LA TECHNOLOGIE :

Quelles technologies pour sauver la planète ?

20 et 21 novembre 2001 - Paris

Dans un contexte international qui sollicite de plus en plus la responsabilité environnementale et éthique des entreprises, les **Entretiens Européens de la Technologie 2001** se définissent comme la contribution des ingénieurs pour faire progresser concrètement l'Europe du développement durable. Trait d'union entre réflexion scientifique et technique et réflexion politique, ce grand rendez-vous européen s'inscrit dans la logique des conclusions du sommet de Göteborg en se fixant un triple objectif :

- Promouvoir, à partir d'un panorama de 60 innovations, les technologies en devenir aptes à relever les défis du développement durable.
- Formaliser des recommandations pour éclairer

les responsables politiques européens sur les orientations technologiques à encourager au sein de l'Union.

- Renforcer la sensibilité des ingénieurs et élèves ingénieurs à leurs nouvelles responsabilités et revendiquer leur rôle de chevilles ouvrières du développement durable.

SECRETARIAT GENERAL DES EET

13 rue du 4 septembre

75002 PARIS

Tél. 01 40 20 98 88 - Fax. 01 40 20 98 89

<http://e-e-t.com>

ADOME : UNE ENCYCLOPÉDIE DE L'ENVIRONNEMENT EN LIGNE

ADOME (Association pour le Développement des Outils Multimedia appliqués à l'Environnement) a lancé le site web <http://www.planetecologie.org>.

Ce site n'a pas vocation à être un site portail de plus mais une sorte d'**encyclopédie de l'environnement, du développement durable et de l'écologie...**

Outre les 7 000 sites référencés sur tous les thèmes en rapport avec ces questions, il comporte un outil de recherche interne de dernière génération, interne au site et une sorte de meta-moteur de recherche qui va chercher réponse à vos questions à travers les résultats fournis par environ 50 moteurs de recherche spécialisés sur l'environnement dans le monde !



PLANÈTECOLOGIE - ADOME

14 Passage Dubail

75010 PARIS

Tél. 01 44 72 02 13

E-mail : info@planetecologie.org

<http://www.planetecologie.org>

MINISTÈRE DE LA SANTÉ : LES CAS DE LEGIONELLOSE DE L'HÔPITAL GEORGES POMPIDOU

A la suite de nouveaux cas de légionellose survenus début juillet 2001 à l'hôpital européen Georges Pompidou (HEGP), le ministre délégué à la santé a demandé l'Inspection Générale des Affaires Sociales de réactiver la mission d'experts intervenue dans le même établissement en mars dernier, aux fins :

- d'établir un bilan des mesures mises en oeuvre à la suite du rapport du 22 mars 2001,
- d'évaluer les risques persistants,
- éventuellement de proposer des actions complémentaires.

La mission a mené ses travaux du 11 au 13 juillet 2001. Elle considère les recommandations qu'elle a formulées le 22 mars 2001, largement mises en oeuvre par HEGP, doivent être confirmées et approfondies en ce qui concerne les circuits d'eau chaude. Elles doivent être étendues au circuit d'eau froide dont il a été vérifié qu'il pouvait ne pas présenter toutes les garanties de température et de qualité bactériologique.

La mission précise ses recommandations concernant le circuit de ventilation ; elle considère que le risque environnemental peut être réel et formule également plusieurs recommandations sur ce point.

De plus, elle estime qu'après consultation de la Direction Générale de la Santé, il convient d'entreprendre différents travaux de nature épidémiologique permettant d'avoir une vision globale de la situation depuis l'ouverture de l'établissement.

Par ailleurs, il lui apparaît nécessaire que les mesures qui vont être prises fassent l'objet d'une traçabilité renforcée et d'une évaluation systématique.

D'une manière plus générale, des moyens extérieurs devraient être mobilisés pour effectuer un retour d'expérience documenté sur l'ensemble des problèmes techniques et sanitaires survenues dans cet établissement, en liaison avec les risques liés aux légionelles, pour contribuer à la constitution d'un référentiel d'actions applicable à la gestion de ces situations.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ
8, Avenue de Ségur
75350 PARIS 07 SP
Tél. 01 40 56 60 00 - Fax. 01 40 56 72 43

VIE DES SOCIÉTÉS

SADE : FORTE PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ EN 2000

L'année 2000 a été un assez bon cru pour la SADE, caractérisé par une sensible croissance de l'activité de la Société et de ses filiales de travaux (+ 16 %, avec un chiffre d'affaires de 3,15 Md F), confirmant et amplifiant l'embellie déjà constatée en 1998 et 1999.

Cette appréciation d'ensemble mérite toutefois d'être nuancée, car elle vaut essentiellement pour la Province et l'Etranger, l'activité en région Ile-de-

France ayant elle marqué le pas, après le sensible repli constaté en 1999.

SADE
28 RUE DE LA BAUME
75008 PARIS
Tél. 01 53 75 99 11 - Fax. 01 53 75 99 10
<http://www.sade-cgth.fr>

THETIS ENVIRONNEMENT LANCE SECUROX CONTRE LES LEGIONELLES

Thétis Environnement a mis au point et commercialise depuis le début de l'année **SECUROX**, une solution qui révolutionne le traitement de l'eau et la lutte contre les légionelles. Le SECUROX, générateur "presse-bouton" développé avec le Centre de Recherche d'EDF de Moret sur Loingt (77) est un équipement d'une conception nouvelle qui produit par électrolyse, en toute sécurité, du dioxyde de chlore (ClO₂) en solution, substance agréée par le Ministère de la Santé.

Le ClO₂, gaz explosif et mortel, n'était jusqu'ici, pour cette raison, accessible qu'aux professionnels du traitement de l'eau. Le SECUROX, détruit 100 % des légionelles, bactéries à l'origine de la mala-

die du légionnaire et responsables de la mort de nombreuses personnes partout dans le monde. Bien d'autres applications du procédé sont possibles grâce aux autres propriétés intrinsèques du dioxyde de chlore.

THETIS ENVIRONNEMENT
Z.I. de Montbertrand
B.P. 3624
38236 CHARVIEU CEDEX
Tél. 04 78 32 42 00 - Fax. 04 78 32 47 47
<http://www.thetis-environnement.com>



VIVENDI ENVIRONNEMENT SE RENFORCE EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Spolchemie, géant tchèque de l'industrie chimique vient de confier à **Vivendi Water**, à travers sa filiale ScVK, la collecte et le traitement des eaux usées du site industriel de Usti nad Labem. **ScVK** est gérée en partenariat avec le Syndicat des communes de la Bohême du Nord - SVS.

Ce contrat d'"outsourcing" signé pour une durée de 10 ans représente un chiffre d'affaires total de **20 millions d'euros**. Par ailleurs, il est prévu la construction d'une nouvelle usine d'assainissement, financée par SVS à hauteur de **1,5 million d'euros**.

Leader de l'eau sur le marché municipal tchèque, **Vivendi Water** gère les services d'eau et d'assainissement pour **3,4 millions d'habitants**. Avec un chiffre d'affaires prévisionnel de **225 millions d'euros** pour 2001, le groupe emploie environ 6 000 personnes.

Ce quatrième contrat consolide l'activité de Vivendi Water sur un marché industriel à fort potentiel. De plus, ce contrat s'inscrit dans l'approche du groupe en matière d'amélioration du milieu naturel du bassin de l'Elbe et du respect des engagements environnementaux dans le cadre du contrat de Prague.

Présent dans plus de 100 pays, Vivendi Water dessert **110 millions de personnes et 40 000 clients industriels** dans tous les secteurs d'activités, avec un chiffre d'affaires pour l'année 2000 de 12,9 milliards d'euros et 69 000 collaborateurs.

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX - VIVENDI
52 rue d'Anjou
75008 PARIS
Tél : 01.49.24.49.24 - Fax : 01.48.04.07.46
<http://www.vivendi.com>

ONDEO SERVICES RENOUVELLE DEUX CONTRATS EN CALIFORNIE ET DANS LE NEW JERSEY, USA

Avec **plus de 2 milliards USD** de chiffre d'affaires, **Ondeo** est une référence dans le secteur des services de l'eau industrielle et municipale en Amérique du Nord. Ondeo Services, spécialiste des services de l'eau potable et de l'assainissement y dessert **plus de 10 millions d'habitants dans 17 états**.

United Water, filiale à 100% de Ondeo Services (Suez) vient de signer deux prolongations de contrat - chacun de 10 ans - dans les villes de Burbank en Californie et de Hoboken dans le New Jersey. Ensemble, ces prolongations représentent un chiffre d'affaires potentiel, sur la durée des contrats, de **100 millions USD**.

■ Burbank, Californie

Le contrat de Burbank porte sur la gestion de l'usine de réutilisation des eaux usées (Burbank Water Reclamation Plant) et la mise en œuvre de deux programmes spécifiques de traitement des eaux usées, l'un destiné aux clients industriels, l'autre à la gestion des eaux pluviales. Pour la gestion des services de l'eau dans la ville de Burbank, United Water recevra des honoraires fixes annuels de 2,7 millions USD et des primes annuelles de 500,000 USD pour des services annexes.

Le premier contrat de gestion de l'eau entre United Water et la ville de Burbank date de 1990. L'usine de réutilisation des eaux usées de Burbank traite

34 000 m³ par jour et dessert une population de 100 000 habitants.

L'usine traite également les effluents industriels de plus de 800 clients urbains.

■ Hoboken, New Jersey

Ce contrat porte sur la gestion des services de l'eau de la ville de Hoboken. Les investissements initialement prévus au démarrage du contrat sont de 3 millions USD dont 300 000 USD seront consacrés à la mise en place d'une nouvelle technologie de relevé de compteurs à distance. Sur la durée du contrat, un montant annuel de l'ordre de 350 000 USD est destiné aux projets d'amélioration des infrastructures en eau et assainissement.

Le contrat entre United Water et la ville de Hoboken, qui date de 1994, est le premier partenariat public-privé de ce type dans le New Jersey. United Water est la société leader dans le domaine des services de l'eau dans le New Jersey et dessert plus de 1,2 million de personnes.

LYONNAISE DES EAUX
18 Square Edouard VII
75316 PARIS cedex 09
Tél : 01.46.95.50.00 - Fax : 01.46.95.43.15 - Web :
<http://www.suez-lyonnaise-eaux.fr>

AUTOUR DU MONDE

BEI : LES ACTIVITÉS EN 2000

En 2000, la **Banque Européenne d'Investissement** a continué à oeuvrer à l'appui des objectifs de l'Union européenne au travers à la fois de ses activités d'**emprunt (29 milliards d'Euros)** et de ses opérations de **prêt (36 milliards d'Euros)**.

Au-delà du seul volume de son activité, la Banque s'est principalement attachée à remplir sa mission fondamentale, qui consiste à promouvoir la cohésion économique et sociale au sein de l'Union (73 % des prêts dans l'Union ont servi à appuyer des investissements dans les régions les moins favorisées de l'UE).

L'an dernier, une autre de ses priorités absolues a consisté à lancer "**l'Initiative Innovation 2000**", un programme spécial destiné à appuyer les investissements qui visent à transformer l'Europe en une société axée sur l'innovation et fondée sur la connaissance, objectif défini comme prioritaire par le Conseil Européen de Lisbonne en mars 2000.

L'un des éléments importants pour faciliter l'accomplissement de cette tâche a été la création, en juin 2000, du groupe BEI au sein duquel le **Fond**

Européen d'Investissement est devenu une filiale spécialisée dans le capital-risque et les opérations en faveur des PME, ce qui permet au Groupe BEI de proposer aux PME la gamme complète des produits financiers dont elles ont besoin pour se développer dans le contexte d'une économie sujette à des mutations rapides.

A l'extérieur de l'Union européenne, la BEI a concentré son activité sur les pays qui, à l'Est et au Sud, sont les voisins de l'Union, en appuyant le processus d'adhésion et en renforçant le partenariat euro-méditerranéen. Outre le renouvellement, en 2000, de son mécanisme de pré-adhésion, la BEI a décidé de réunir au sein d'une seule direction ses équipes financières responsables des opérations de la Banque dans l'Union européenne et dans les pays candidats. En appliquant les mêmes critères et les mêmes procédures de sélection de projets et de prêt, la BEI vise à faciliter l'intégration des futurs Etats membres.

BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT
100 boulevard Konrad Adenauer
L - 2950 LUXEMBOURG
Tél. 352 43 79 31 46 - Fax. 352 43 79 31 88 -
<http://www.bei.org>

LE CNFME

LE CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE L'EAU

Développer les compétences pour mieux gérer l'eau

- EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DES COMMUNES
- EAUX DE PROCESS ET DEPOLLUTION INDUSTRIELLE

- 2 catalogues spécialisés
- 180 stages certifiés ISO 9001
- Des stages "à la carte" intra-entreprises
- Une équipe de 25 formateurs permanents
- 15 000 m² d'espaces pédagogiques
- des pilotes d'enseignement en situation de travail
- 13 000 journées stagiaires/an
- 4 000 stagiaires/an :
 - Ingénieurs et Managers
 - Chefs d'Equipe et Techniciens Supérieurs
 - Techniciens
 - Ouvriers et Employés

Office International de l'Eau
22 rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 70
Fax : 05 55 11 47 01
E-mail : cnfme@oieau.fr
Internet : www.oieau.org/cnfme

AEE : BILAN 2001 DE L'ENVIRONNEMENT EN EUROPE

L'Europe ne réalisera ses objectifs de développement durable et environnementaux qu'à condition que la politique générale sur le niveau et l'évolution des schémas de production et de consommation s'avère plus efficace.

Tel est le message principal du rapport **Environmental signals 2001** publié par l'**Agence Européenne pour l'Environnement (AEE)**.

Il donne une idée générale de certaines des multiples pressions subies par l'environnement dans les 18 pays membres de l'AEE, des forces motrices sous-jacentes et des connexions complexes qui existent entre celles-ci.

Il examine les secteurs clés des transports, de l'énergie, de l'agriculture et, pour la première fois, l'impact qu'ont sur l'environnement **les ménages**, du point de vue de **la consommation et du tourisme**.

En termes de questions environnementales, l'accent est mis sur la **qualité des eaux fluviales, des substances dangereuses dans les eaux marines**, de la contamination des sols et des pâturages, ainsi que sur des mises à jour détaillées des changements climatiques, de la pollution de l'air et des déchets.

Quelques conclusions du rapport montrent que :

- Les rejets de six substances dangereuses importantes dans l'Atlantique du Nord-Est, à savoir métaux lourds et substances organiques, ont diminué considérablement entre 1990 et 1998 ;
- Les émissions dans l'UE des six gaz à effet de serre mentionnés dans le protocole de Kyoto ont diminué de 2% entre 1990 et 1998 (des données ultérieures indiquent une diminution de 4% en 1999 alors que les émissions aux États-Unis ont augmenté de 11% durant la même période) ;
- La production de déchets continue à augmenter et reste étroitement liée à la croissance économique ;
- La demande en carburants pour le transport augmente plus rapidement que la demande glo-

bale en énergie. Chaque jour, quelques 10 hectares de terres ont été sacrifiés à la construction de routes entre 1990 et 1998 ;

- Les sources d'énergie renouvelables pour la production d'électricité ont augmenté d'environ 3% par an entre 1989 et 1998, mais le taux de croissance annuel doit augmenter jusqu'à 5,5% en 2010 pour répondre aux objectifs fixés par l'UE ;
- L'hébergement touristique avec le label de qualité écologique a augmenté considérablement depuis 1990 mais demeure très marginal.

D'après **Environmental signals 2001**, "**l'éco-efficacité**", c'est-à-dire l'efficacité avec laquelle les ressources environnementales sont utilisées pour produire une unité d'activité économique, s'est améliorée depuis 1990 en matière de transport, d'approvisionnement énergétique et d'agriculture. Ces progrès ont eu pour résultat une diminution des émissions de gaz acidifiants et des précurseurs d'ozone au niveau du sol provenant de ces secteurs. Toutefois, les gains en efficacité énergétique ont été contrebalancés par la croissance de ces secteurs.

Suite à la décision prise lors de la réunion du Conseil de l'Union européenne qui s'est tenue à Stockholm en mars dernier, d'analyser les progrès réalisés à tous les niveaux du développement durable lors des sommets annuels de printemps de l'UE, l'AEE prévoit d'élaborer et de programmer les futurs rapports **Environmental signals** de manière à contribuer plus efficacement à ce processus.

Le texte intégral de **Environmental signals 2001** est publié sur le site web de l'AEE à l'adresse suivante : <http://reports.eea.eu.int/signals-2001/index.html>

EUROPEAN ENVIRONMENT AGENCY

Kongens Nytorv 6
DK-1050 Copenhagen K, Denmark
Tel. : (+45) 33 36 71 00 - Fax : (+45) 33 36 71 99
<http://www.eea.eu.int>

L'EAU ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION

Du 25 au 27 septembre 2001 - Crémone

La **région de Lombardie**, en partenariat avec l'**International Commission on Irrigation and Drainage (ICID)**, l'**Associazione Idrotecnica Italiana** et l'**European Society of Agricultural Engineers (EurAgEng)** organise une conférence internationale sur l'eau et le développement de l'irrigation.

Il s'agit de rassembler des experts internationaux, des professionnels et des techniciens pour échanger savoir-faire et expériences et établir des recommandations sur les méthodes et stratégies

adaptées à une agriculture irriguée durable.

UNIONE REGIONALE DELLE BONIFICHE
DEI MIGLIORAMENTI FONDIARI E DELLE
IRRIGAZIONI PER LA LOMBARDIA
Via Amilcare Ponchielli, 5
26100 CREMONA - ITALY
Tél. 39 0372 31878 - Fax. 39 0372 534856
E-mail : unirelom@tin.it

LU DANS LA PRESSE

ENVIRONNEMENT MAGAZINE : ETES-VOUS DOUCHE OU BAIN ?

Pour son numéro d'été, **Environnement Magazine** abordait cette question, qui, sous un aspect un peu ludique, révèle les préoccupations d'économie d'eau.

Interrogés, quelques acteurs du monde (français) de l'eau (**P.A. ROCHE**, Directeur de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, **M. CHOTARD**, Directrice du Centre d'Information sur l'Eau, **J.F. DONZIER**, Directeur Général de l'Office International de l'Eau, **J.P. AUCHER**, Adjoint Vert à la Mairie de Lorient ...) appliquent en général chez eux les conseils qu'ils diffusent au travers de leur engagement professionnel.

Douche pour tout le monde donc, chasse d'eau à double détente, compteur d'eau individuel dans les copropriétés sont des attitudes et des installations qui permettent d'économiser l'eau dans la vie quotidienne.

ENVIRONNEMENT MAGAZINE

38 rue Croix-des-petits-champs
75001 PARIS

Tél. 01 53 45 89 00 - Fax. 01 53 45 89 11

E-mail : contact@environnementmagazine.com

EIN INTERNATIONAL : LES PECO AU SOMMAIRE DU N°5

L'Eau, l'Industrie, les Nuisances consacre son 5^{ème} numéro international aux pays d'Europe centrale et orientale. Avec leur candidature à l'entrée de l'Union Européenne, ces pays, souvent victimes d'une histoire politique mouvementée, doivent affronter de multiples formes de pollution de l'eau, des sols et de l'air.

De nombreuses actions de coopération ont été lancées du côté français, notamment par l'**Office International de l'Eau** et le Nancie, mais beaucoup reste à faire et c'est un vaste marché qui s'ouvre.

Ce numéro dresse un état des lieux aussi précis que possible, et illustre à l'aide d'exemples, les implantations réussies d'entreprises françaises.

L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES EDITIONS JOHANET

30 rue René Boulanger
75010 PARIS

Tél : 01.42.40.00.08 - Fax : 01.42.40.26.46

Web : <http://www.editions-johanet.com>

E-mail : info@editions-johanet.com

SOMIVAL : PRÉSERVER LA QUALITÉ DES TÊTES DE BASSIN

Dans la lettre de **SOMIVAL** n°103, **Jean-Louis BESEME**, Directeur de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne rappelle l'importance des objectifs de préservation à l'amont du Bassin Loire Bretagne.

C'est pourquoi l'Agence de l'Eau a engagé une réflexion sur les têtes de bassin des hautes terres d'Auvergne et des hauts plateaux du Limousin. Ces petits cours d'eau, situés à l'amont des grands réseaux hydrographiques (Loire, Vienne, Allier...), ont une eau souvent de bonne qualité, ce qui profite à l'ensemble du bassin puisque ces secteurs contribuent fortement au débit de la Loire.

Sur ces têtes de bassin, la préoccupation majeure des acteurs locaux est le développement économique, mais il convient de veiller à ce que cela ne se traduise pas par une dégradation d'un milieu naturel encore relativement préservé dans le Massif central, mais néanmoins fragile. "Il faut sensibiliser les acteurs locaux à une meilleure prise en compte d'une gestion intégrée des milieux, pour assurer la compatibilité des décisions en faveur du développement économique avec la préservation du milieu et de ses fonctions."

Dans le cadre de la réflexion préparatoire au VIII^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

(2003-2008), **SOMIVAL** conduit pour celle-ci une étude sur deux secteurs tests : le bassin versant du Sichon, en Montagne Bourbonnaise et le bassin versant de la Vienne en amont, en Limousin.

Cette étude a pour objet de définir les actions pertinentes qui pourraient être mises en place sur les territoires des têtes de bassin. Il est encore trop tôt pour avancer des pistes précises, mais "il est certain que les modalités d'intervention de l'Agence de l'Eau devront d'abord favoriser la coopération des acteurs locaux, à l'échelle d'une petite unité hydrographique, autour d'un projet, avec des objectifs, dans un cadre contractuel et pluriannuel".

Sur le même sujet, voir page 19 les conclusions du séminaire "**Entre les têtes de bassin et les régions aval : un mariage d'amour ou de raison ?**".

SOMIVAL

46 Boulevard Pasteur - B.P. 28
63001 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Tél. 04 73 34 75 00 - Fax. 04 73 34 75 89

E-mail : comm.doc@somival.fr

LE MONITEUR : LES CONSÉQUENCES DE LA NOUVELLE LOI SUR L'EAU

Juste avant les vacances, les **Editions du Moniteur** ont sorti un **Moniteur Environnement** avec un intéressant dossier sur la **future loi sur l'eau et ses conséquences**.

L'analyse réglementaire des modifications apportées notamment par la Directive Cadre sur l'eau d'octobre 2000 est complétée par un volet technique, avec quelques solutions pour répondre aux futures normes

concernant les taux de plomb, de sous-produits de traitement ou de pesticides.

GROUPE MONITEUR

17 rue d'Uzès
75018 PARIS CEDEX 02

Tél. 01 40 13 30 30

E-mail : environnement@groupemoniteur.fr

REGARD LOCAL : LE GRAND ÉCART DU PRIX DE L'EAU

Dans son numéro 46, **Regard Local**, la revue du **Centre de Formation des Elus Locaux**, revient sur les grandes disparités observées entre les villes pour le prix de l'eau. Avec un rapport de **1 à 4**, cet écart mécontente les usagers et préoccupe les élus locaux.

Conditions naturelles, législation de plus en plus stricte, redevances pèsent sur le prix final.

De même, la part croissante des regroupements intercommunaux (70 % de la distribution d'eau et 40 % de l'assainissement collectif) et la délégation

au secteur privé entraînent un surcoût.

Il est vrai que quel autre produit, livré 24 h sur 24 serait vendu 15 à 20 F la tonne ?

REGARD LOCAL
RIVOLI COMMUNICATION
 39 rue du Faubourg Saint Denis
 75010 PARIS
 Tél. 01 55 33 11 00 - Fax. 01 55 33 11 01
 E-mail : cefel@cefel.org

**ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRES :
LA LOI SUR L'EAU POUR PLUS DE TRANSPARENCE**

Dans son numéro 3, **Environnement et Territoires**, le journal du MATE (Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement) revient sur le projet de loi sur l'eau adopté en Conseil des Ministres le 27 juin.

Devant la dégradation de la qualité et l'augmentation du prix de l'eau, plus de transparence et de solidarité sont devenues nécessaires.

La nouvelle loi répond à ces préoccupations (cf *Information Eaux* n°522). L'article insiste aussi sur

la **prévention des inondations** prévue par le texte, avec des redevances sur les nouveaux aménagements, l'utilisation du fonds de prévention des risques naturels pour la restauration des zones d'expansion des crues.

ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRES
 20 avenue de Ségur
 75007 PARIS
 Tél. 01 42 19 16 49



C@RTEL
eau

**Vous êtes Maire
ou Président de Syndicat
Intercommunal ...**

**... Etes-vous sûr de prendre
les décisions qui s'imposent
pour la gestion de l'eau
dans votre commune ?**

**Les réponses sont sur
C@RTEL-eau
le portail internet
des élus locaux
pour une meilleure
gestion de l'eau**

 un site animé par l'Office International de l'Eau

<http://www.cartelleau.org>

LIBRAIRIE

IFREMER : L'EUTROPHISATION DES EAUX MARINES ET SAUMÂTRES EN EUROPE

Les manifestations de l'eutrophisation marine côtière peuvent classiquement prendre deux grands types d'apparence, selon que les algues proliférantes sont **planctoniques** ou **macrophytiques** ; les deux formes se rencontrent en France.

En ce qui concerne les proliférations massives de **phytoplancton** ("eaux colorées"), quelques sites côtiers, souvent au débouché d'estuaires, sont régulièrement touchés ; le seul site ayant atteint au moins une fois le stade de l'anoxie mortelle est la **baie de Vilaine**, où une mortalité massive de poissons et d'invertébrés benthiques a eu lieu fin juillet 1982. Sans que cela entraîne plus qu'une hypoxie légère des eaux de fond, les panaches de dilution de la **Loire** et de la **Seine** sont le siège de fréquents blooms phytoplanctoniques printaniers et estivaux, et la bande côtière du **Nord-Pas-de-Calais** voit tous les ans, en avril-mai, d'abondantes formations d'écume issues de la prolifération de **Phaeocystis sp.** Ce cas représente un exemple particulier du phénomène plus général de modification des flores, favorable à l'accroissement de l'abondance des espèces non-silicieuses, notamment les dinoflagellés en été. Certains dinoflagellés producteurs de toxines dangereuses pour les organismes marins (**Gymnodinium mikimotoi**) ou pour l'homme consommateur de coquillages infestés (**Dinophysis sp.**, **Alexandrium sp.**, **Pseudonitzschia sp.**), font l'objet d'une surveillance régulière en de nombreux points du littoral français depuis la fin des années 80 (réseau REPHY). La répartition de *Dinophysis sp.* corres-

pond clairement aux panaches de dilution des 4 grands fleuves français, celle d'*Alexandrium* à certains sites très côtiers et enrichis, particulièrement en Bretagne et dans les lagunes méditerranéennes, celle de *Gymnodinium mikimotoi* se focalise sur la zone Bretagne - Vendée - Charente, tandis que le genre *Pseudonitzschia* est présent sur toutes les côtes, mais rarement par des espèces toxiques.

Les proliférations massives de **macroalgues vertes** se rencontrent de façon récurrente dans certaines lagunes méditerranéennes, le fond du bassin d'Arcachon et sur plus de 50 plages bretonnes. Les espèces incriminées appartiennent essentiellement au genre **Ulva**, sauf à Arcachon, où c'est le genre **Monostroma** qui a dominé certaines années. Si les sites bretons, bien ventilés par une marée puissante, ne subissent pas de désoxygénation massive due à la décomposition d'amas algaux, les lagunes méditerranéennes peuvent localement voir se développer des anoxies estivales (**malaïgues**) à partir de foyers de décomposition de matière organique, où les algues vertes ont une part importante ; ces malaïgues sont mortelles pour la faune et la flore en place.

EDITIONS IFREMER

B.P. 70 - 29280 PLOUZANE

Tél : 02.98.22.40.13 - Fax : 02.98.22.45.86

E-mail : editions@ifremer.fr

<http://www.ifremer.fr>

Librairie

Actualités

AIF : ANNUAIRE FORÊT ET BOIS - MILIEU NATUREL

Edité par l'**AIF** (Association des Ingénieurs Forestiers) l'annuaire 2001 "**Forêt et bois - Milieux naturels**" vient de paraître.

Cet ouvrage est publié avec le concours du **Syndicat national des ingénieurs et cadres de l'environnement et de la forêt** (SNICEF).

Dans une présentation et un format désormais habituel, il décrit les secteurs de la forêt et du bois, et des milieux naturels, ainsi que l'enseignement et la recherche liés à ces activités : la quasi totalité des organismes, association et structure au niveau international, national, régional et départemental sont cités, soit plus de 3 000 incluant plus de 10 500 dirigeants, cadres, élus et responsables.

ASSOCIATION DES INGENIEURS FORESTIERS

DDAF du cantal

24 rue du 139^e R.I.

15012 AURILLAC CEDEX

Fax. 04 71 43 46 08

E-mail : rene-fernandez@wanadoo.fr



L'ÉCOLOGIE DES RIVIÈRES À DÉBIT RÉGULÉ

Pour la première fois, le **symposium International sur l'Écologie des Rivières à débit régulé** s'est tenu en France à Toulouse en juillet 2000.

Le **Centre d'Écologie des Systèmes Aquatiques Continentaux (CESAC)** organisait cette manifestation qui a rassemblé près de 250 spécialistes représentant 15 pays différents et en publie aujourd'hui les conclusions.

Durant 5 jours, ils ont échangé sur les connaissances utiles à l'aménagement des rivières autour de plusieurs thèmes comme la circulation des poissons migrateurs, les débits minimaux admissibles, les bases d'un fonctionnement biogéochimique acceptable, la dynamique des peuplements d'invertébrés, la préservation de la diversité des habitats et des espèces.

Ce symposium a bénéficié du soutien financier du Fonds National de Solidarité sur l'Eau - Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

Les conclusions sont disponibles auprès du CESAC.

CESAC
29 rue Jeanne Marvig
31055 TOULOUSE CEDEX 04
Tél. 05 62 26 99 60 - Fax. 05 62 26 99 99

AWWA : REHABILITATION OF WATER MAINS

L'**American Water Works Association** publie la 2nde version de son manuel **Rehabilitation of water mains**.

Il passe en revue, en n'oubliant pas l'aspect économique, les techniques de rénovation des conduites :

- remplacement sans tranchée,
- chemisage avec des revêtements High Tech : plastiques, epoxy, résines, membranes élastomères,

- étanchéification avec des caoutchoucs synthétiques hautes performances.

De nombreux schémas complètent les descriptions.

AMERICAN WATER WORKS ASSOCIATION
Customer Office
6666 West Quincy Ave.
Denver, CO 80235
Tél. 303 347 0804

CARTE DE VALORISATION DES EAUX SOUTERRAINES DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD

Jean-Louis SCHNEIDER, Docteur en Sciences, hydrogéologue senior à la retraite propose l'édition 2001 de sa **carte des eaux souterraines du Tchad**.

Principales données cartographiées :

- géologie avec sites paléontologiques et échelle stratigraphique,
- nappes d'eau souterraines (phréatiques et profondes ; débit des forages ; caractéristiques hydrochimiques),
- paléoclimatologie et paléolimnologie (lac Tchad depuis 6 000 ans),
- météorologie actuelle (aridité zonale, courbes isohyètes),
- sites préhistoriques et historiques,
- réseau routier actuel et routes bitumées en projet,

- sites pétroliers et oléoducs,
- parcs nationaux, réserves de faune, domaines de chasse ; anciens ranches,
- proposition de 10 périmètres bet Abiab et de 3 haltes caravanières.

LES JARDINS DU TCHAD
13 rue W. Churchill
45100 ORLEANS
Tél-Fax. 02 38 63 27 47
E-mail : jlschneid@voila.fr

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU



RÉGIONS DE LA DIAGONALE CONTINENTALE : UN GUIDE DE RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION AMONT-AVAL DES BASSINS

Les conflits d'usages entre les régions d'amont et d'aval pénalisent les " têtes de bassin " qui subissent les décisions d'aménagement des plaines : par exemple, le soutien d'étiage ou la protection contre les crues ont généralement une incidence sur le développement touristique lié à l'eau " des zones d'en haut ", les politiques de reforestation interfèrent avec la préservation des zones humides, etc.

L'OIEau et la **Junta de Extremadura** (Espagne) ont ainsi proposé à l'Union Européenne, dans le cadre du programme **INTERREG IIC**, de réaliser un guide de recommandations pour améliorer la gestion de l'eau dans les régions de la diagonale continentale (Limousin, Auvergne, Midi-Pyrénées, toutes les régions d'Espagne et du Portugal). Son but est **d'améliorer les relations entre les régions d'amont et d'aval** et de faciliter la mise en cohérence des politiques de l'eau et de l'aménagement du territoire dans une logique de développement durable de ces régions.

Le projet s'est déroulé en trois étapes :

1. **La réalisation d'un diagnostic** sur les relations " têtes de bassin / aval " avec une quinzaine d'acteurs de l'eau ayant des intérêts différents selon leurs origines géographiques (territoires d'amont ou d'aval). Ont ainsi été mises en évidence les interactions entre les usages des territoires, les différentes perceptions des uns envers les autres, ainsi que les initiatives innovantes menées dans les régions du Massif Central et d'Extremadura. Les interactions entre les têtes de bassin et l'aval peuvent être regroupées en trois grandes familles :

- Une interdépendance pour la quantité et la qualité de l'eau transmise d'amont vers l'aval est donc pour le partage de la ressource ;
- Un atout pour le développement des territoires traversés par un cours d'eau avec les notions de liens physiques, humains, d'unité de la rivière...
- Des contraintes et des devoirs avec des interférences entre groupes culturels et économies, l'expression de conflits, au contraire l'absence de relations entre ces territoires.

2. **L'élaboration de Recommandations** pour une **meilleure gestion de l'eau** conciliant le développement des régions " têtes de bassin " et celui des régions d'aval. Consignées dans un guide, elles ont plusieurs objectifs :

- a) préconiser des orientations de valorisation de la ressource d'un même bassin,
- b) organiser une gestion globale de l'eau qui concilie les différents intérêts,
- c) construire une démarche innovante pour la régulation des conflits d'usages, qui prenne en compte la gestion de l'eau dans les politiques sectorielles et mette en cohérence les politiques de l'eau et de l'aménagement du territoire.

Huit familles de recommandations ont émergé de l'analyse qui a tenté d'apporter quelques réponses aux

questions suivantes : Comment optimiser le partage de la ressource ? Comment renforcer les atouts ? Comment transformer les contraintes subies en devoirs compris et acceptés ?

- R1 : Améliorer la connaissance : pluridisciplinarité
- R2 : Adapter les structures et les outils existants
- R3 : Créer de nouveaux outils
- R4 : Former, informer, communiquer
- R5 : Développer la concertation, la médiation
- R6 : Créer de nouveaux principes de financement " solidaires "
- R7 : Evaluer les actions et les programmes
- R8 : Repenser les choix politiques dans une logique de développement durable

3. La diffusion du Guide de Recommandations :

➤ un séminaire " diagonale continentale ", destiné à réunir les acteurs de la gestion de l'eau (représentants des collectivités territoriales, des usagers, des administrations, des organismes de bassin, des scientifiques...), a été organisé pour discuter du projet de guide de recommandations le **24 Septembre 2001**, à **Limoges**.

➤ un site Internet (<http://www.oieau.fr/amont-aval/>) a été créé à cet effet ayant pour vocation d'informer les acteurs de l'eau de cette initiative, puis d'offrir la possibilité de consulter le guide de recommandations enrichi par les débats du séminaire du 24 septembre.

Vous pouvez demander le guide, enrichi des débats à l'adresse ci-dessous.

SERVICE NATIONAL D'INFORMATION ET DE
DOCUMENTATION SUR L'EAU
Natacha JACQUIN - Responsable du projet
15 rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES CEDEX
Tél. 05 55 11 47 30 - Fax. 05 55 11 47 48
E-mail : n.jacquin@oieau.fr

➤ **RAPPEL** : Mesure de performance et de régulation des services d'eau et d'assainissement - **17 septembre 2001 - Montpellier**

A l'initiative de la **Direction de l'eau** du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE), ce colloque organisé par le laboratoire **G.E.A.** (Gestion de l'Eau et de l'Assainissement) de l'**ENGREF** et l'**Office International de l'Eau** (OIEau) a pour objectifs de mieux cerner concrètement ce que seront les indicateurs de performance et les fonctions régulatrices possibles :

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
Nadine VILATTE
22 rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES CEDEX
Tél. : 05.55.11.47.77 - Fax : 05.55.11.47.01
E-mail : n.vilatte@oieau.fr

Nouvelles de l'Office
International de l'Eau

LE CATALOGUE DES PUBLICATIONS DU SNIDE

Depuis sa création, le **SNIDE** (Service National d'Information et de Documentation sur l'Eau) a produit de nombreuses **notes de synthèses** pour assurer sa mission d'appui documentaire auprès de ses partenaires.

Rédigées en interne par ses ingénieurs documentalistes et son réseau de correspondants scientifiques ou bien en partenariat avec les élèves-ingénieurs de l'**ENGREF de Montpellier** (Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts), ou de l'**ISIM** (Institut des Sciences de l'Ingénieur de Montpellier) ces synthèses constituent désormais un catalogue riche de **plus de 120 titres**, dans toutes les thématiques intéressant l'eau : traite-

ment des eaux, politique, gestion des services etc ...

La liste intégrale des titres disponibles est consultable sur le site www.oieau.fr

SERVICE NATIONAL D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR L'EAU

15 rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES CEDEX

Tél. 05 55 11 47 89 - Fax. 05 55 11 47 48

RECUEILS ENGREF - OIEAU 2001

<p>N°26 - EAU ET SANTE - 2001 <i>Water and health</i></p>	<p>◆ 01 - 1 - Surveillance de la qualité des eaux de baignade en eaux douces en Europe: moyens et indicateurs (LAMORTE Cécile) <i>Monitoring the quality of freshwater in europe - Is it safe to swim in ?</i> ◆ 01 - 2 - Les épidémies d'origine hydrique dans le monde (BELHAF Abdelaziz) <i>Water-related diseases in the world</i></p>
<p>N°27 - EAU ET AGRICULTURE - 2001 <i>Water and agriculture</i></p>	<p>◆ 01 - 3 - Valorisation des eaux usées en irrigation localisée (MASSENA Pierre André) <i>Recycling in localized irrigation</i> ◆ 01 - 4 - Rôle des associations d'irrigants au Maghreb (Maroc et Tunisie) dans le contexte de désengagement de l'Etat (RANVOISY Mikael) <i>Irrigator associations in moroccan and tunisian agriculture after state withdrawal</i> ◆ 01 - 5 - Bonnes des stations d'épuration - Comment mettre en œuvre la traçabilité et l'auto-surveillance ? (AROUS Amen Allah) <i>Sewerage sludge - How to make a system of traceability and control ?</i></p>
<p>N°28 - POLITIQUE ET ECONOMIE - 2001 <i>Water policy and economy</i></p>	<p>◆ 01 - 6 - Conventions relatives à la gestion des bassins versants internationaux - Principes et modalités (BROFFERIO Simona) <i>International watershed agreements - Principles and applications</i> ◆ 01 - 7 - La valeur économique des eaux usées (HAÏT Ali) <i>The economic value of wastewater</i> ◆ 01 - 8 - Institutions et législations de l'eau dans les pays du Proche-Orient (SANS Fabienne) <i>Water legislation and institutions in Middle Eastern countries</i></p>
<p>N°29 - GESTION DE LA RESSOURCE ET DES ECOSYSTEMES - 2001 <i>Water resource and ecosystems management</i></p>	<p>◆ 01 - 9 - Méthodes de prévision de l'évolution des précipitations liées au changement de climat (MAUREL Frédéric) <i>Assessment of precipitation evolution in a changing climate</i> ◆ 01 - 10 - La capacité autoépuration des cours d'eau: application des connaissances scientifiques à leur gestion (SCHORTER Anne-Sophie) <i>La capacidad de autodepuracion de los cursos naturales de agua: aplicacion de los conocimientos científicos a su gestion</i></p>
<p>N°30 - TECHNOLOGIE DES TRAITEMENTS - 2001 <i>Treatment technology</i></p>	<p>◆ 01 - 11 - Le traitement des eaux pluviales autoroutières - Conception, utilisation et retour d'expérience (ROBERT Philippe) <i>Highway run-off treatment design, use and feed back of site experiments</i> ◆ 01 - 12 - Application des membranes au traitement des eaux usées (DIAZ Juan Pablo) <i>Membranes application in wastewater treatment</i></p>
<p>N°31 - GESTION DES OUVRAGES - 2001 <i>Water utility management</i></p>	<p>◆ 01 - 13 - Les réservoirs d'alimentation en eau potable en France: Caractéristiques générales et vue d'ensemble du patrimoine (LE CANNU Brice) <i>Drinking water reservoirs in France : general characteristics and overview of the patrimony</i> ◆ 01 - 14 - Intérêts et coûts des systèmes d'information géographique dans la gestion des services d'eau (GOURMAIN Patrick) <i>Interests and costs of geographical information systems for the management of drinking water and sewerage services</i> ◆ 01 - 15 - Multiplication des opérateurs sur un réseau d'infrastructure unique - transposabilité des évolutions dans les télécommunications et l'électricité en Europe sur les réseaux d'eau potable (BISSCHOP Arnaud) <i>Multiplication of operators on a single network</i></p>